



## CONSEIL DE COMMUNAUTE

VENDREDI 14 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt trois, le quatorze avril, à 18 heures 30, le conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération du pays de Landerneau-Daoulas s'est réuni salle plénière, maison des services publics à LANDERNEAU sous la présidence de Patrick LECLERC.

### **Présents**

LECLERC Patrick, GOALEC Bernard, GUILLORÉ Alexandra, FLOCH Jean-Bernard, SOUDON Chantal, POUPON Julien, CANN Joël, CORRE Michel, CYRILLE Yves, GODET Nathalie, JÉZÉQUEL Marc, KERLAN Frédéric, LE GALL Jean-Noël, PHILIPPE Georges, SERGENT André, TANGUY Anne, GRALL Renaud, CALVEZ Gilles, LE SAUX Jean-Luc, BLANDIN Lénaïc, BODENEZ Guillaume, CORNEC Elodie, HERVOIR Stéphane, LANGUENOU Céline, LENUE Françoise, MEVEL Stéphanie, NICOLAS Angélique, QUENTRIC-BOWMAN Morgane, QUILLEVERE Séverine, ROULLEAUX David, THOMIN Mélanie, APPELGHEM Ludovic, BODILIS Jean-François, DALIS-ABGRALL Gwénaëlle, LE BRONNEC Erwann, LETEURE Tiphaine, YVINEC Odile, LIEGEOIS Hervé, LEON Jean-Jacques, LE ROY Christine, NOWAK Carine

### **Secrétaire de séance**

SOUDON Chantal

### **Excusés**

BONIZ Jean-Jacques (pouvoir à TANGUY Anne)  
RIOU Michel (pouvoir à LECLERC Patrick)  
TRMAL Marie-France (pouvoir à DALIS-ABGRALL Gwénaëlle)  
BOSSER Christian (pouvoir à GODET Nathalie)  
CALVEZ-BARNOT Gaëlle (pouvoir à LE SAUX Jean-Luc)  
SOUN Véronique (pouvoir à YVINEC Odile)

### **Absents**

BERVAS Viviane

Conseil de Communauté du 14 avril 2023  
Délibération n°DCC2023\_057

<b>Objet</b>	<b>Office de tourisme, boutique et billetterie 2023</b>
Rapporteur	Morgane QUENTRIC-BOWMAN
Service	Pôle Aménagement
Thème	Tourisme

Morgane QUENTRIC-BOWMAN donne lecture du rapport suivant :

**EXPOSÉ DES MOTIFS :**

**Concernant la billetterie assurée pour le compte de tiers :**

Il est proposé de maintenir les modalités votées en 2022, à savoir :

- obtenir au préalable une convention signée entre l'organisateur de l'événement ou le prestataire et la Communauté d'agglomération
- s'accorder sur les commissionnements versés à la Communauté (voir liste ci-dessous)
- reverser les sommes perçues aux organisateurs et prestataires sur présentation d'une facture, déduction faite de la commission revenant à la Communauté, en échange du service rendu par l'Office de tourisme.

Les partenaires sont tenus de fournir à l'Office de tourisme les tarifs de leurs prestations en amont de la vente au public. La liste ci-dessous mentionne les organisateurs d'événements récurrents ou d'activités régulières qui confient une partie de leur billetterie à l'Office de tourisme en 2023. Elle n'exclut pas le fait, que pour des sollicitations venant s'ajouter en cours d'année, d'autres conventions puissent être signées entre la Communauté et les organisateurs d'événements.

**Concernant la boutique de l'Office de tourisme :**

Le tarif des articles reste inchangé. Voir détail ci-dessous.

**DÉLIBÉRATION:**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération du pays de Landerneau-Daoulas,

Vu l'avis favorable de la Commission Attractivité du 27 mars 2023

Vu l'avis favorable de la Bureau communautaire du 21 mars 2023

**Le conseil de Communauté à l'unanimité**

**Article 1 : Approuve les tarifs et modalités de commissionnement 2023 de la régie Office de tourisme ci-dessous :**

<b>ORGANISATEURS / BILLETTERIE</b>	<b>COMMISSION</b>
Les Archi Kurieux	10 %

Arrée légendes – balades contées	10 %
Association L'Art Scène – festival La Fête du Bruit	1€/billet
Au fil de l'eau	1€/billet
Brest ouest compagnie maritime – balades en mer	10 %
Château du Taureau	6 %
Finist'Mer – traversées vers les îles	10 %
Loch Monna – balades en mer	10 %
Océanopolis	10 %
Penn ar Bed - traversées vers les îles	8 %
La Récré des 3 curés	1,50€/billet
Vedettes Sirènes - balades en mer	10 %
<b>ARTICLES</b>	<b>TARIF / COMMISSIONNEMENT</b>
Sac tote bag en coton (3 modèles au choix)	4€
Lot de 3 cartes postales (modèles au choix)	1€
Topoguides FFR	sur l'ensemble des topoguides FFR, achat à tarif préférentiel 25%
Guide randonnée de Saint Urbain	10€
Fiches randonnée (impression sur place)	2€ l'ensemble de 10 fiches
Disque de stationnement	1€
Photocopies noir et blanc / couleur	0,20€ / 0,30€ la page
Association Château et Patrimoine Rochois – ouvrage sur l'enclos	10 %
Association Dourdon – ouvrages d'histoire locale	10 %
APEVE – fiches sur les enclos paroissiaux	10 %
Landerneau Boutiques – chèques cadeaux	0 %

**Article 2 : Autorise le Président à signer les conventions, et tout autre acte administratif relatif à la billetterie et la boutique avec les prestataires souhaitant proposer leur service à l'accueil de l'Office de tourisme, et le cas échéant, à percevoir une commission sur les ventes.**